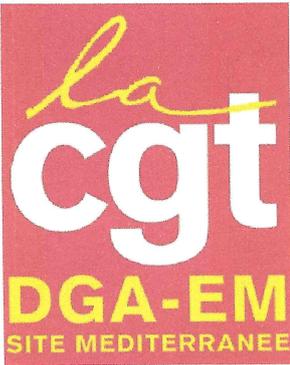


Toulon le mardi 21 avril 2020



Madame la Présidente du CHSCT,
Mesdames, Messieurs,

Je voudrais commencer cette déclaration liminaire par la lecture d'un mail du 11/10/2019 :

Bonjour à tous,

Par ce mail, je voulais vous remercier sincèrement de votre participation à l'essai « Axxxxx » du 11 octobre 2019.

*Lorsque le 09 octobre (vers 17h30), la DPE Bxxxxx de l'UM NAV m'a appelé pour me demander si nous pouvions recaler cet essai moins de 30 heures après et qui plus est un vendredi, je dois dire que je n'aurais pas parié beaucoup sur cette possibilité !!! Mais, j'ai essayé et ... **nous avons su collectivement** relever ce défi et être présent pour la réalisation de ce tir très important pour le programme et la Marine Nationale.*

Nous avons encore une fois démontré notre réactivité, notre adaptabilité et notre disponibilité afin de répondre aux missions qui sont les nôtres. BRAVO et MERCI !!!

Merci à Gxxxxl de relayer mes remerciements vers toutes les équipes de soutien, et merci aux différents chefs de département de relayer ce message aux personnels que j'ai pu oublier.

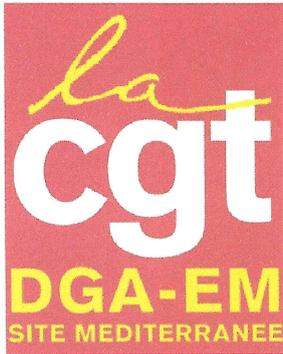
Noël

Ceci est un mail de Mr Deniau adressé aux personnels de DGA/EM Site Med, après un tir « Axxxxx », qui a nécessité la mise en place d'un vendredi œuvré., Ce vendredi fut demandé le mercredi soir de la même semaine en CHSCT, alors que trois semaines de délais sont réglementairement nécessaires. Le CHSCT donna un avis favorable à l'unanimité pour le vendredi. Ceci pour vous montrer que nous sommes très compréhensifs sur les demandes d'essais, et les personnels de DGA EM site méditerranée sont réactifs et disponibles comme vous le dites si bien. Mais cette fois-ci nous sommes défavorables car toutes les conditions de sécurité sanitaire ne sont pas réunies et l'importance de ce tir n'est qu'économique. De plus, il n'est pas inscrit au PCA et, il ne conditionne en rien un départ en opération. Le reculer d'une ou deux semaines est tout à fait possible.

La CGT de DGA EM site méd, en accord avec les craintes des personnels, vous demande de différer le TIR Axxxxx jusqu'au déconfinement, Nous pourrions en faire le premier essai de reprise, et ainsi relancer l'activité du centre par un succès.

Nous ne savons encore que très peu de choses sur la propagation de ce virus. Les meilleurs scientifiques mondiaux s'accordent sur le fait qu'il y a encore beaucoup d'inconnues et que la meilleure façon de se protéger reste le confinement. Le Porte-Avions Charles de Gaulles en est un bon exemple : malgré les mesures de protections prises, 1081 cas sont aujourd'hui recensés. Ne faites pas les mêmes erreurs, différez l'essai « Axxxxx » pour protéger la santé de vos personnels ! Gardez la grandeur de notre centre dans les performances techniques dont nous sommes capables, avec toutes nos capacités, et dans « **la sauvegarde des personnes et des biens** », pour coller à notre devise.

Merci de votre attention



CR du CHSCT du 21/04/2020
DGA/EM Site Méditerranée

LE CHSCT n'est
ni une instance ÉCONOMIQUE
ni une instance STRATÉGIQUE
ni une instance COMMERCIALE

même si certains qui y votent le pensent

CHACUN PRENDRA SES RESPONSABILITÉS AUPRÈS DES PERSONNELS !

Le CHSCT avait pour objet :

- Mesures de prévention contre le COVID 19 pour la protection du personnel du Fort Girardon,
- Présentation essai A,
- Retour d'expérience quant aux mesures de prévention mises en œuvre semaines 16 et 17.

Avant d'aborder les différents points à l'ordre du jour, la CGT a fait une déclaration liminaire (voir pj).

1 - Mesures de prévention contre le COVID 19 pour la protection du personnel du Fort Girardon :

Suite étude de la Fiche de prévention, la CGT a demandé à ce que le gardien qui distribue les clés de tous les bâtiments du Fort, soit équipé de gants. La CGT a également demandé d'individualiser la vaisselle des personnels en salle cuisine.

Après les discussions d'usage, ce point est passé au vote :

(rappel : SEULS les élus au CHSCT votent, soient 3 UNSA et 1 CGT, le président du CHSCT n'a pas droit de vote) :

- CGT : **1 abstention** - Pour les mêmes raisons qu'au dernier CHSCT du 2 avril (pour les personnels sur l'île) :
Nous demandons que tous les personnels soient testés avant de reprendre le travail.
- UNSA : **3 favorables.**

→ **RESULTAT FAVORABLE.**

2 - Présentation essai A (en S18 et 19)

2.1 En préambule à ce point, la direction a souhaité un vote (pas inscrit à l'ordre du jour) sur le mode opératoire d'intervention des équipes "bord" sur les sites extérieurs pour cet essai. La CGT a demandé de rajouter comme pour les personnels du Coudon, le questionnaire à remplir le matin lors de leur autodiagnostic.

Après étude de la fiche, ce point est passé au vote :

- CGT : **1 abstention** - Toujours pour les mêmes raisons. Nous demandons que tous les personnels soient testés avant de reprendre le travail
 - UNSA : **3 favorables**.
- **RESULTAT FAVORABLE**

2.2 Concernant l'essai A, le directeur a précisé que l'essai « A » n'est pas inscrit au PCA, même si celui-ci conditionne l'essai « B ». Les explications de la direction prouvent bien que le point dur est la tenue des délais. Pour la CGT, ce critère n'est pas recevable dans cette instance. Seules la santé et la sécurité des personnels doivent préoccuper les membres du CHSCT.

La CGT a argumenté en répétant encore une fois les éléments spécifiés dans la déclaration liminaire et lors du précédent CHSCT.

La CGT a demandé de reporter cet essai à la sortie du confinement en conservant évidemment toutes les mesures de sécurité (COVID 19). Cette position est cohérente avec les décisions nationales pour ne pas risquer d'encombrer les hôpitaux pendant cette période encore fragile.

Ce point est passé au vote :

- CGT : **1 défavorable**
- UNSA : **1 favorable, 2 abstentions**.

→ **RESULTAT NUL**, le CHSCT n'a pas réussi à se prononcer sur ce sujet. La direction doit décider de maintenir ou pas l'essai en S18 et S19.

***Comme déjà expliqué, la direction peut organiser cet essai quel que soit le résultat du vote.
Au vu du résultat, elle réfléchit... qu'aurait-elle fait s'il avait été DÉFAVORABLE ?
Donc l'avis du CHSCT n'est que consultatif mais TRÈS IMPORTANT.***

3 – RETEX mesures de prévention mises en œuvres semaines 16 et 17

Les personnels présents respectent bien toutes les mesures et consignes mises en place. La CGT a précisé, qu'en l'état actuel, avec une voiture par personne, peu de monde à la restauration, nous pouvons appliquer ces mesures mais qu'en sera-t-il dès que nous serons plus nombreux ?

Le directeur précise que des réunions sont prévues la semaine prochaine pour préparer cette sortie de confinement.

Le syndicat CGT DGA/EM MED